



Département du MORBIHAN

2025/19/12/15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU ~~NOVEMBRE~~ 2025
19 DÉCEMBRE

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, également convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUAPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUAPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 25/11/2025
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Procuration (s) : 9

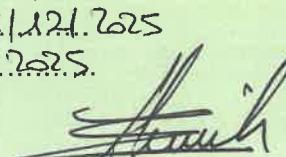
Reçu en Préfecture de VANNES le 30/12/2025

Publié ou notifié le 30/12/2025

Certifié exécutoire le 30/12/2025

A GOURIN, le 30/12/2025.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



15- DÉCISION MODIFICATIVE N°3 / BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal se prononce sur la proposition ci-dessous de la décision modificative n°3 portant sur le budget principal :

Département du MORBIHAN

CHAP/ART-OPE-FONCTION	SECTION DE FONCTIONNEMENT		MONTANTS	
	LIBELLES			
	DEPENSES			
023	Virement à la section investissement	37 393,23 €		
023	Virement à la section investissement	37 393,23 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22,76 €		
6811-01	Dotation aux amortissements	22,76 €		
011	Charges à caractère général	1 345,99 €		
617-325-05722	Régularisation du bien 1777 (étude parasitaire CHÂTEAU + LONGÈRE) : erreur d'imputation => dépense année antérieure transférée en fonctionnement	1 345,99 €		
65	Autres charges de gestion courante	38 261,97 €		
657351-4222-0185	Versement de 50% du don reçu de l'association Les P'tits Loups (suite à dissolution de l'association) - <i>L'imputation prévue ici est en cours de validation par la trésorerie</i>	38 261,97 €		
			77 023,95 €	

RECETTES		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00 €
7811-OPFI-01	Régularisation des amortissements du bien 1241 (Armoire à chariot FRANSTAL Restau)	500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	76 523,95 €
756-4222-0185	Libéralités reçues de l'association Les P'tits Loups (suite à dissolution de l'association)	76 523,95 €
		77 023,95 €

CHAP/ART-OPE-FONCTION	SECTION INVESTISSEMENT		MONTANTS	
	LIBELLES			
	DEPENSES			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00 €		
28158-OPFI-01	Régularisation des amortissements du bien 1241 (Armoire à chariot FRANSTAL Restau)	500,00 €		
041	Opérations patrimoniales	24 353,24 €		
2313-OPFI-01	Intégration "repérage amiante" et "Annonce avis d'appel public" aux travaux de création annexe Maison de Santé	5 318,24 €		
2315-OPFI-01	Intégration "Etude aménagement" et "Annonce avis d'appel public" aux travaux Aménagement du parvis de l'église St-Pierre-et- St-Paul	19 035,00 €		
20	Immobilisations incorporelles	104 641,92 €		
2031-169-551	M.O Réhabilitation maisons ROBIN et FAUCHEUR pour création logements ESAT et locaux d'activités	104 160,00 €		
2033-170-845	Aménagement Rue du 11 nov et du 8 mai ANNONCE	481,92 €		
21	Immobilisations corporelles	6 725,19 €		
2158-22-020	Chapiteau pour matériel de sonorisation	528,40 €		
2158-53-020	Grilles d'exposition (10 u.) SDF	1 433,40 €		
21828-174-821	Flotte vélos électriques (7u.) - Supplément p/r DM2	3 140,07 €		
21838-22-020	Acquisition à l'euro symbolique du PC de CCAS (HP EliteDesk+ écran) - le 31/12/2025	1,00 €		
21838-22-020	Acquisition du PC du SAD (HP EliteDesk+ écran) - le 31/12/2025	429,84 €		
2185-22-020	Acquisition 2 téléphones mobiles Samsung du SAD - le 31/12/2025	278,79 €		
2188-66-312	Projecteur 50W Chapelle de la Vierge	913,69 €		



Envoyé en préfecture le 30/12/2025
 Reçu en préfecture le 30/12/2025
 Publié le
 ID : 056-215600669-20251219-D2025191215-BF

Département du MORBIHAN

23	Immobilisations en cours	7 989,00 €
2312-140-322	Réalisation clôture autour du bassin de rétention d'eaux Terrain synthétique	7 029,00 €
2313-107-551	Mission AMO pour la mise en service du solaire thermique FJT	960,00 €
		144 209,35 €

RECETTES

021	Virement de la section fonctionnement	37 393,23 €
021	Virement de la section fonctionnement	37 393,23 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections - Amortissements pour :	22,76 €
28158-OPFI-01	Amortissements chapiteau pour matériel de sonorisation & Grilles d'exposition SDF	15,15 €
28188-OPFI-01	Amortissements Projecteur 50W Chapelle de la Vierge	7,61 €
041	Opérations patrimoniales	24 353,24 €
2031-OPFI-01	Intégration "repérage amiante" aux travaux de création annexe Maison de Santé	3 807,60 €
2031-OPFI-01	Intégration "Etude aménagement" aux travaux Aménagement du parvis de l'église St-Pierre-et-St-Paul	18 570,00 €
2033-OPFI-01	Intégration "Annonce avis d'appel public" aux travaux de création annexe Maison de Santé	1 510,64 €
2033-OPFI-01	Intégration "Annonce avis d'appel public" aux travaux Aménagement du parvis de l'église St-Pierre-et-St-Paul	465,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 345,99 €
2031-159-325	Régularisation du bien 1777 (étude parasitaire CHÂTEAU + LONGÈRE) : erreur d'imputation => dépense année antérieure transférée en fonctionnement	1 345,99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	81 094,13 €
1641-OPNI-01	Emprunt en euros	81 094,13 €
		144 209,35 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

ADOPTE la décision modificative N°3 portant sur le budget principal.

A Gourin, le 19 décembre 2025
 Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.